



INFORUP

Semaine du 29 août au 2 septembre 2016

XXIEME CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RUP DU 19 AU 24 SEPTEMBRE :

La XXIème Conférence des Présidents des RUP aura lieu du 19 au 24 septembre prochains à Funchal (Madère), rassemblant les différents chefs des exécutifs régionaux sous la présidence de la Guyane. A cette occasion seront évoqués différents enjeux actuels et à venir pour nos régions, et plus principalement la question du statut particulier des RUP vis-à-vis de l'article 349 du TFUE. Cette conférence permettra qui plus est de préparer la seconde consultation publique que lancera la Commission Européenne dans les semaines à venir sur la question du RGEN (Règlement Général des Exemptions par Catégorie). Cette seconde consultation sera cruciale concernant l'avenir des aides à finalité régionale dont bénéficient nos régions. La XXème et dernière Conférence avait eu lieu les 5 et 6 février 2015 à Basse-Terre.

GEORGE PAU-LANGEVIN QUITTE LE MINISTÈRE DES OUTRE-MER ET EST REMPLACÉE PAR ERICKA BAREIGTS :

George Pau-Langevin a remis sa démission du poste de Ministre des Outre-mer, mardi 30 août, parallèlement à la démission d'Emmanuel Macron du poste de Ministre de l'Economie. C'est Ericka Bareigts, précédemment secrétaire d'Etat chargée de l'égalité réelle et ancienne membre du Conseil représentatif des français d'outre-mer (Crefom), qui lui succède. Elle sera donc le troisième Ministre en charge de ce portefeuille sous le mandat de François Hollande (le premier ayant été Victorin Lurel). L'ancienne ministre venait tout juste de faire sa rentrée et d'évoquer deux projets à venir : la création de la Cité des outre-mer (promesse de campagne du Président) et le projet de loi « égalité réelle outre-mer », qui sera examinée en séance publique le 4 octobre prochain et qui relevait du portefeuille d'Ericka Bareigts. Au cours de son mandat, Mme Pau-Langevin a notamment présenté plusieurs « plans » : plan jeunesse, plan logement, plan santé, plan sécurité et fait face au conflit social qui a paralysé Mayotte au mois d'avril. Elle s'est félicitée de la baisse du chômage de 2 % sur l'ensemble des Outre-mer. Elle a déclaré vouloir « retrouver le contact avec le terrain » en se consacrant à son mandat de députée de la 15e circonscription de Paris.

LES PRODUCTEURS EUROPÉENS DE BANANES EXPRIMENT LEUR INQUIÉTUDE SUR LES DISPOSITIFS COMMUNAUTAIRES DE PROTECTION DE LEURS PRODUCTIONS DANS LE CONTEXTE DU PROJET D'ACCORD COMMERCIAL ENTRE L'UE ET L'ÉQUATEUR ET S'ORGANISENT POUR RENCONTRER LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES :

L'UE est en train de finaliser un accord avec l'Equateur, qui intégrerait l'accord de libre-échange déjà existant entre l'UE et le Pérou et la Colombie. Sa ratification sera proposée au Parlement européen d'ici à la fin de l'année, pour une entrée en vigueur envisagée au 1er janvier 2017. L'inclusion de l'Equateur dans cet accord se ferait sans repenser les dispositifs de protection des productions communautaires de bananes, alors même que l'Equateur est le premier producteur mondial de ce fruit. C'est pourquoi les producteurs, réunis au sein de l'Association des Producteurs Européens de Bananes (APEB) ont adressé aujourd'hui vendredi 2 septembre un communiqué aux institutions nationales et européennes. L'APEB souligne que les tarifs douaniers n'ont fait que baisser depuis 25 ans, menaçant la stabilité des prix à l'intérieur du marché commun. Elle rappelle en outre que le mécanisme de stabilisation censé juguler les importations des pays tiers doit être réformé, ce que permettra peut-être le rapport sur le sujet porté par l'eurodéputée Marielle DE SARNEZ (PPE, France), soumis au vote à la fin du mois de septembre. L'APEB soutient enfin la création d'un mécanisme permettant de surveiller plus régulièrement l'évolution des prix de la banane au niveau européen. Les craintes des producteurs européens ont été entendues et relayées par l'eurodéputé Gabriel MATO (PPE, Espagne) qui s'est exprimé jeudi 1er septembre devant la commission du commerce international du Parlement européen. Il enjoint la Commission à étudier une compensation pour les producteurs communautaires dans la perspective de l'accord avec l'Equateur, comme ce fut le cas lors de la signature de l'accord avec le Pérou et la Colombie. M. MATO est député de la circonscription des Canaries où les producteurs ont décidé de manifester ce jour pour dénoncer les menaces que font porter l'accord avec l'Equateur sur le devenir de leur secteur, essentiel à l'échelle de leur régions et de plusieurs autres régions ultrapériphériques. Ils seront présents à une rencontre organisée par l'APEB avec le Commissaire à l'Agriculture, M. Phil Hogan, mi-septembre à Strasbourg.

LE PRÉSIDENT HOLLANDE SE DÉCLARE HOSTILE A L'ACCORD SUR LE TTIP :

Le 30 août dernier, le président Hollande a affirmé qu'il n'y aurait pas d'accord entre l'Union européenne et les Etats-Unis concernant le TTIP avant la fin de l'année, à l'occasion de son discours à la conférence des ambassadeurs. Il a expliqué que « la négociation s'est enlisée, les positions n'ont pas été respectées, le déséquilibre est évident. Alors le mieux est que nous en fassions lucidement le constat, plutôt que de prolonger une discussion qui, sur ces bases ne peut pas aboutir ». Cette déclaration fait suite à l'affirmation du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, Matthias Fekl, concernant la demande de la France de l'arrêt des négociations commerciales avec les Etats-Unis. Selon lui, les négociations favoriseraient le partenaire américain en négligeant les intérêts de l'Union européenne. Au Luxembourg, c'est l'ancienne commissaire au Commerce, Viviane Reding, - qui a créé la surprise en appelant le gouvernement luxembourgeois à demander l'arrêt des négociations du TTIP. En réponse à l'annonce du retrait de la France des négociations, la commissaire au Commerce, Cecilia Malmström, a réaffirmé que l'UE avait « et [a] toujours l'objectif [...] de conclure [les négociations] avant la fin du mandat d'Obama », soulignant que les négociations n'ont pas échoué. Toutefois, l'arrêt des discussions n'est pas définitif. Une diplomate française a expliqué que le gouvernement « ne dit pas 'jamais' » et qu'il est prêt à reconsidérer l'accord « si les

Américains renversent leur position à 180 degrés ». C'est également ce que semble expliquer Matthias Fekl en mettant en avant le souhait de la France de « repartir sur des bonnes bases ».

TOUR D'HORIZON DES ECHÉANCES EN MATIÈRE DE POSEI (RÈGLEMENT ET PROGRAMME NATIONAL) : Suite à la pause estivale, la fin de l'année 2016 sera marquée par plusieurs échéances pour ce qui concerne les différents aspects relatifs au POSEI (révision, modification du programme). Ainsi, la validation de la version finale du rapport d'évaluation du règlement POSEI, rédigé par le cabinet ADE-Pollen Conseil, est en cours au sein de la DG AGRI. L'évaluation devrait être rendue publique d'ici fin octobre. Parallèlement, la Commission présentera au mois de novembre son propre rapport au Conseil et au Parlement européen sur l'application du POSEI depuis 2006. C'est dans les conclusions de ce rapport que la Commission indiquera s'il est nécessaire, selon elle, de procéder à une révision du règlement. Dans l'éventualité où la Commission décide de procéder à la révision, la Commission devra ensuite publier une analyse d'impact avant de soumettre une proposition législative au Parlement et au Conseil, probablement au second semestre 2017. Dans le cas où la Commission décide de ne pas réviser le règlement, il n'y aura pas de proposition législative et le règlement 228/2013 continuera à s'appliquer. Pour ce qui concerne l'examen des demandes de modifications annuelles pour 2017, celui-ci début ce mois-ci au sein des services de la DG AGRI avec pour objectif une modification du programme POSEI validée avant la fin de cette année. Par ailleurs, les contacts entre filières et autorités nationales doivent reprendre prochainement, notamment pour traiter les sujets non encore résolus pour 2017 et au-delà pour différents secteurs bénéficiaires des aides POSEI, en particulier ceux relatifs à l'aide à l'animation des filières animales et végétales et à l'utilisation du RSA.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 5 AU 9 SEPTEMBRE 2016

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	CONSEIL DE L'UE	MINISTÈRES FRANÇAIS
Lundi 05/09	Réunion des commissions parlementaires	Cork 2.0 : conférence européenne sur le développement rural (Cork, Irlande) : Cette conférence a pour objectif de réunir environ 250 parties concernées, afin de discuter des défis actuels et futurs auxquels sont confrontées l'agriculture et les zones rurales, ainsi que de faire émerger de potentielles solutions politiques. La Commission invitera des décideurs politiques, des ONG, des universitaires et d'autres parties intéressées.		

<p>Mardi 06/09</p>	<p>Réunions commissions parlementaires</p>	<p>des Cork 2.0 : conférence européenne sur le développement rural (Cork, Irlande) : Cette conférence a pour objectif de réunir environ 250 parties concernées, afin de discuter des défis actuels et futurs auxquels sont confrontées l'agriculture et les zones rurales, ainsi que de faire émerger de potentielles solutions politiques. La Commission invitera des décideurs politiques, des ONG, des universitaires et d'autres parties intéressées.</p>		
<p>Mercredi 07/09</p>				
<p>Judi 08/09</p>				
<p>Vendredi 09/09</p>				